

Paulin J. Hountondji

Violence et langage: Problèmes du passage à la démocratie

I – La Langue de Bois

1 – Une étrange complicité

Conakry, novembre 1978. Un 'colloque idéologique international' (*sic*) sur le thème: 'L'Afrique en marche', avec la participation des plus hautes autorités du pays et de plusieurs centaines de cadres et de militants. Près de deux mille (2 000) personnes au total, toutes de blanc vêtues, à part les invités venus de l'étranger. J'étais de ces derniers et devais cette faveur à l'estime dont m'honoraient quelques collègues et amis guinéens, bien qu'il y eût en outre une délégation officielle du Parti-Etat de mon pays, qui dut tolérer la présence à ses côtés d'un marginal incorrigible. En introduction à l'un des thèmes du colloque, 'Des droits des peuples aux droits de l'homme', le Guide suprême de la révolution nous tient en haleine pendant près de cinq heures, lisant un discours dont le texte avait pourtant été distribué. C'était l'habitude, nous soufflait-on. Et voilà qu'il déclare avec son éloquence tranquille, en riposte à une dénonciation récente d'Amnesty International:

On nous reproche d'avoir exécuté quelques ministres, quelques officiers; même s'il y a des centaines de ministres et d'officiers félons, traîtres à leur Patrie, le Peuple guinéen s'en débarrassera définitivement pour que la Nation demeure à jamais libre et souveraine dans le cadre de la paix et de la dignité (Guinée, 1978: 31).

La salle faillit exploser sous les hourras! Tous debout pour applaudir. J'observai les délégués officiels du Bénin. Ils applaudissaient aussi, bien entendu, tout comme les délégués des partis communistes d'Europe de l'Est et de l'Ouest ainsi que d'autres invités de marque, parmi lesquels des intellectuels connus. J'observai les ministres, les officiers qui entouraient Sékou Touré. Tous, sans exception, acclamaient. Je devais être un des rares, dans cette salle immense, à ne pas applaudir spontanément. Mais qu'on se rassure: au bout de dix secondes, je me mis aussi – sécurité personnelle oblige – à applaudir.

Ainsi fonctionnent les dictatures: par extension et généralisation de la peur, intériorisation par les opprimés eux-mêmes des normes et valeurs de l'oppresser. Le système marche tout seul. L'autocensure relaye la censure et la rend quasiment superflue. Le tyran peut dormir tranquille, dès lors qu'il est parvenu à rendre les victimes complices de leurs bourreaux, développant chez elles des réflexes de soumission tels qu'elles en arrivent à signer allègrement, sans s'en rendre compte, leur propre condamnation.

Ce qui se passe toujours dans ces cas, c'est que chaque victime potentielle, se croyant elle-même à l'abri, trouve plus commode, plus simple et, pour ainsi dire, plus économique de croire à la culpabilité réelle des victimes passées ou actuelles. Il y a des choses qui n'arrivent qu'aux autres. La manière même dont elles arrivent renforce cette illusion. Le Pouvoir, en effet, ne s'attaque jamais à tout le monde en même temps, mais progresse en saut de puce, broyant ses victimes à tour de rôle après les avoir savamment isolées, et toujours avec l'approbation massive des survivants. Dans cette masse crédule, chacun se croit indemne et savoure le privilège de pouvoir s'identifier au juge qui condamne ou au bourreau qui exécute, jusqu'au jour où il est surpris de se retrouver à son tour au banc des accusés puis des condamnés, pour rien.

Les ministres et officiers de Sékou Touré n'étaient donc pas hypocrites. Non, ils s'identifiaient plutôt au 'Guide suprême', faisant leur sa logique, partageant ses soupçons et ses colères et s'offrant la satisfaction imaginaire d'avoir participé à la condamnation de leurs collègues réputés félons. Qu'on leur annonce bruyamment que leur tour viendra, ne les gêne pas: chacun se dit qu'il s'agit des autres et se désolidarise à l'avance. Là est le secret de tous les totalitarismes: de savoir briser les solidarités qui pourraient leur faire barrage, d'isoler leurs cibles du moment pour les broyer sans pitié, avec la complicité, tacite ou bruyante, des victimes de demain.

2 – Le rôle du langage

Cette complicité secrète, résultat d'un long conditionnement, est probablement au coeur du processus paradoxal que Rousseau désignait, en des termes passablement sibyllins, comme la 'transformation de la force en droit.'¹ Les modalités de cette étrange métamorphose mériteraient d'être examinées en elles-mêmes en liaison avec l'immense problème de l'origine du droit et de l'ancrage des valeurs en général dans le réel. Tel n'est pas l'objet de mon analyse. On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître le rôle central du langage dans ce processus. La transformation dont il s'agit est d'abord légitimation, discours de justification. Or, à ce point précis intervient l'idéologie comme production de sophismes efficaces, invention d'un code symbolique avec sa syntaxe et son lexique propres, ses slogans, ses formules stéréotypées, en un mot, sa langue de bois et, liés à cette langue de bois, des modèles de comportement non moins stéréotypés, des schèmes de conduite standard fonctionnant aussi selon un code tacite, admis par tous.

Le leader guinéen pratiquait à merveille ce discours de la terreur, dont il savait d'avance qu'il arracherait forcément aux survivants de ses campagnes d'épuration révolutionnaire, victimes potentielles des campagnes à venir, les bruyantes acclamations nécessaires pour créer une illusion de légitimité. Cette peur, cette lâcheté collective, ce renoncement à dire ce qu'on pense, qui entraîne progressivement le renoncement à penser par soi-même, est un des ressorts les plus puissants de la tyrannie. Nous sommes en présence d'une

fonction possible du langage dans son rapport à la violence: le discours se met au service de la force et génère un semblant de droit, un droit pervers qui n'est que la consécration du fait accompli, un système de pseudo-valeurs tenant lieu de valeurs, auquel l'on s'efforce de faire adhérer indistinctement les tortionnaires et leurs victimes, les agents du désordre et ceux qui en pâtissent.

A l'arrogance du tyran répond alors la servilité du sujet, au discours de la domination, l'ânonnement comique de la victime résignée. Le langage a perdu sa charge critique et corrosive, il est neutralisé en ce qu'il pouvait comporter d'explosif. A ce prix seulement le tyran peut se l'approprier. A ce prix deviennent possibles non seulement l'intimidation, mais à la longue, la manipulation, la domestication du faible grâce à la formation progressive d'une langue de bois qui consacre définitivement sa faiblesse en la faisant paraître comme une nécessité.

La langue de bois est une construction. A travers elle, se met en place une idéologie. Par elle s'établit une complicité durable entre bourreaux et victimes, grâce à l'intériorisation par ces dernières, des contre-valeurs qui président au désordre établi. La langue de bois crée l'illusion d'une communauté de valeurs entre l'opresseur et l'opprimé, le cheval et le cavalier. Elle ne fait point rêver, elle enferme dans le réel. Elle dénature les faits pour les rendre acceptables. Elle apprête par une cuisine spéciale les plus énormes couleuvres, pour les faire avaler. Elle brise toute transcendance, tout effort réel de dépassement et de mise en cause. La langue de bois pulvérise l'univers du sens et s'en tient obstinément aux faits. Elle assèche l'imagination en imposant à tous un imaginaire de substitution. Elle promeut la forme la plus plate, la plus mensongère du conformisme. Elle est, comme dit Marcuse, unidimensionnelle (Marcuse, 1968; Hountondji, 1985).

Le phénomène n'est pas propre à l'Afrique, il est universel. L'histoire des totalitarismes montre qu'aucun pays, qu'aucune culture ne peut se croire définitivement à l'abri. Mais il y a plus grave: cette clôture du sens, cette évacuation de la transcendance, n'est pas le monopole des régimes totalitaires. Elle est à l'oeuvre partout, même en démocratie, sous des formes diverses. Fascisme et dictature en sont l'illustration extrême, mais non la seule. Le diagnostic se doit, par conséquent, d'être précoce, si l'on veut éviter que le mal n'ait atteint, auparavant, le point de non-retour, ou du moins – puisqu'il n'y a jamais, en ce domaine, un point de non-retour – le stade de l'extrême complexité, où la réinvention du sens nécessiterait une mobilisation considérable des forces du changement.

3 – Fissures dans le système

Il est heureusement d'autres usages du langage, où celui-ci exerce pleinement sa fonction critique, son pouvoir de mise à distance, de mise en perspective, de relativisation du donné. Le langage, dans ce cas, n'est plus au service de la violence: en la nommant au contraire, il la remet à sa place, celle d'une misérable

petite chose. Dans sa fonction critique, le langage autorise le mépris. Ainsi devient possible une dialectique du maître et de l'esclave qui, à terme, libère ce dernier.

Des études récentes ont montré que, même sous les dictatures les plus féroces, la peur n'est jamais assez forte pour étouffer dans l'oeuf toute contestation et empêcher toute forme de résistance. La critique n'est jamais complètement absente, même si elle est contrainte par les circonstances d'avancer sous le masque, de procéder par allusions plutôt que par dénonciation directe, d'évoquer, sans les nommer, les sordides réalités de la vie quotidienne. Derrière l'apparente soumission se manifeste alors de mille manières, une invincible 'indocilité', une 'indiscipline caractérisée' par quoi se développe, même dans les pires conditions, une 'production démocratique informelle'. Tant que règne la terreur, ces formes de contestation restent forcément discrètes. Assez claire pour être entendues et pour entretenir au sein des populations brimées, l'indispensable complicité qui seule permet de survivre et garantit la possibilité d'initiatives communes, elles savent cependant qu'au-delà d'un certain 'seuil d'efficacité' elles deviendraient proches de l'anarchie, exagérément menaçantes pour l'ordre établi, et du même coup suicidaires (Toulabor, 1981; Mbembe, 1988; Monga, 1994).

Que survienne cependant, pour quelque raison prévisible ou inattendue, un relâchement de l'autocensure: la peur s'évanouit, les verrous sautent. Les précautions oratoires et tout ce code subtil inventé dans le cadre d'une stratégie de survie, font place à un refus sans fards, à une colère qui ne cache plus son nom. Quand un peuple terrorisé cesse d'avoir peur, le tyran tremble. Les révolutions démocratiques n'ont pas d'autre origine (Hountondji, 1990).

II – Le Passage à la Démocratie

1 – Les causes du changement

Il faut souligner l'importance de ce facteur subjectif dans les récents développements politiques en Afrique.² Tout commence par une victoire sur la peur. Cette victoire est elle-même favorisée par toute une série de circonstances, à la fois internes et externes. Des commentateurs pressés, comme il s'en trouve toujours dans de tels cas, ont cru pouvoir insister unilatéralement sur les facteurs externes. Ils n'ont vu dans le processus de démocratisation qu'un effet secondaire des 'vents d'Est', depuis la *Perestroïka* soviétique jusqu'à l'effondrement du bloc communiste, voire, en ce qui concerne l'Afrique francophone, une conséquence de ce qu'un périodique français, ironisant sur le Bénin, a cru pouvoir appeler la *Paristroïka*: la pression de Paris ou plus généralement, des métropoles occidentales et des 'bailleurs de fonds' internationaux. Mais pour qui a été témoin des événements, il est clair que les changements survenus sur la scène internationale, pour décisifs qu'ils

aient été, n'ont fait que faciliter l'aboutissement d'une lutte engagée, depuis beaucoup plus longtemps, par les démocrates de l'intérieur.³

Il est clair en effet, que la chute des régimes totalitaires en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, 'patrie intellectuelle du régime du parti unique' comme l'écrit P. Schraeder, a non seulement porté un coup fatal à certains régimes africains, tel celui de Mengistu Haile Mariam en Éthiopie, dont la survie dépendait jusque là, pour l'essentiel, de l'aide économique et militaire du bloc communiste, mais, mieux encore, privé les élites dirigeantes de tous les autres pays, d'un modèle commode et d'un de leurs arguments favoris en faveur du monolithisme politique (Schraeder, 1995).

Il est probable, en outre, que la fin de la guerre froide et des rivalités Est-Ouest explique, au moins en partie, la propension nouvelle des puissances occidentales et des institutions de financement du développement – Banque mondiale et Fonds monétaire international en tête – à inclure au nombre des 'conditionnalités' de leur concours financier, le respect des droits de la personne et des libertés par les gouvernements bénéficiaires. Qu'on ne s'y trompe pas, cependant: cette exigence des 'bailleurs de fonds' ne va jamais bien loin. Elle se satisfait volontiers, le cas échéant, de quelques aménagements de façade destinés à rendre 'convenables' des régimes politiques foncièrement tyranniques et barbares.

L'évolution considérable de la conjoncture internationale n'aurait donc jamais suffi, à elle seule, à provoquer la démocratisation au Sud. Tout au plus a-t-elle joué comme élément facilitateur, en privant les dictatures locales d'un soutien politique, économique et militaire dont elles avaient bénéficié pendant plusieurs décennies et qui avait bloqué, jusque là, l'essor du mouvement démocratique.

Les vraies causes du changement sont d'abord internes. C'est d'abord la résistance spontanée, puis de plus en plus organisée, des populations aux formes les plus inhumaines de l'oppression et de la répression. C'est aussi le refus de la misère, dans un contexte où les conditions de vie des populations se détérioraient de jour en jour, suite aux effets pervers d'une crise économique mondiale considérablement aggravée, à l'échelon local, par l'incompétence et la corruption des équipes dirigeantes et suite aux rigueurs des programmes d'ajustement structurel devenus incontournables. L'accumulation des salaires impayés, des bourses d'études non libérées, des engagements financiers, économiques et politiques non tenus avait, à des degrés divers, discrédité les oligarchies en place. Le roi, désormais, était nu. Réduit à sa plus simple expression, il ne trompait plus personne. Il n'impressionnait plus. Il avait cessé d'être un mythe. Même quand on le redoutait encore pour sa force de frappe, on n'avait plus pour lui ni estime, ni respect.⁴

L'excès de mépris a d'ailleurs eu, dans certains pays, un effet catastrophique. En sous-estimant le cynisme, la ruse, la capacité de résistance des équipes en place, en les donnant pour battues alors qu'elles ne faisaient

qu'opérer un repli tactique, en oubliant toute retenue, tout contrôle de soi, toute vigilance, en omettant de négocier ou en négociant mal avec l'autocrate une porte de sortie qui pût lui paraître honorable, les démocrates se sont, sans le vouloir, préparé les pires déboires. Ils ont appris à leurs dépens, et parfois au péril de leur vie, qu'un tigre blessé peut encore faire mal et qu'il faut user, avec lui, de la plus grande prudence.

L'analyse des mutations survenues en Afrique du Sud conduit aux mêmes conclusions. La réprobation de la communauté internationale contre le régime d'Apartheid et les sanctions économiques infligées au pays n'auraient jamais pu apparaître sans la résistance acharnée des Noirs et sa polarisation à travers des organisations comme l'*African National Congress* (ANC), la *Pan-African Congress* (PAC) et les syndicats. La pression extérieure n'a donc fait que renforcer un processus endogène dont on peut aisément retracer les grandes étapes et les moments forts, tels les massacres de Sharpeville, la révolte des enfants de Soweto, noyée dans le sang en 1976 ou la grande crise politique et sociale de 1986, avec ses deux millions d'étudiants en grève, cinquante-quatre (54) 'townships' en rébellion ouverte, deux millions et demi de travailleurs en grève le 1^{er} mai, puis le long processus qui devait conduire à l'élection de F.W. de Klerk, en septembre 1989, comme successeur de P.W.Botha et aux négociations avec l'ANC (Beaudet, 1991).

Par-delà les causes internes et externes, structurelles ou conjoncturelles, il convient aussi de souligner le rôle des acteurs en présence. Des traits de caractère individuels ou collectifs, le tempérament, la volonté, les choix opérés librement dans une situation donnée, peuvent jouer dans l'histoire un rôle déterminant. Personne n'a obligé Gorbatchev, en Union soviétique, à lancer la *Perestroïka*. De même au Bénin, terre d'élection de la Conférence nationale, rien ni personne n'obligeait Kérékou à accepter les résolutions de ces assises, ce qu'il a pourtant fait au mépris des pressions de son entourage, qui l'incitait plutôt à faire intervenir sa garde prétorienne, le 'bataillon de la garde présidentielle'. D'autres chefs d'État placés dans la même situation choisiront de résister au besoin par la force, comme au Togo et au Zaïre. En Afrique du Sud, l'histoire aurait probablement suivi un autre cours, n'était-ce la personnalité remarquable de deux hommes projetés au devant de la scène par un concours de circonstances que nul n'aurait pu prévoir: Frederik de Klerk et Nelson Mandela (Adamon, 1995 ; Beaudet, 1991).

2 – Le scénario classique

Sauf exception, l'irruption des opprimés sur la scène de l'histoire se fait toujours de façon brutale. C'est un peu pour cette raison qu'on l'appelle une révolution. Il y a non seulement rupture, mais rupture violente. Car les libertés ne s'octroient pas, mais s'arrachent. Les privilégiés ne renoncent pas d'eux-mêmes à leurs privilèges. Ils n'y consentent que sous la contrainte. Les 'nuits du 4 août' sont rares, et là où elles se produisent, comme dans la France

de 1789, elles font suite à une longue pression des populations défavorisées, d'où la violence n'est pas absente, et ces mêmes couches sociales doivent ensuite rester vigilantes sous peine de voir très vite retomber l'accès de générosité des classes privilégiées.

Que les révolutions soient généralement violentes, les exemples historiques connus l'attestent. Les plus proches de nous sont probablement la révolution française, la révolution d'octobre et les guerres de libération nationale.

Frantz Fanon a minutieusement décrit, on le sait, les conditions de l'explosion de violence qui, dans les pays dominés, donne le signal de la décolonisation. L'analyse n'a pas vieilli, malgré les changements importants survenus depuis la publication des *Damnés de la terre* en 1961. Le mérite de Fanon est d'abord d'avoir su remonter de la violence visible de l'homme révolté à la violence originelle, largement invisible, du monde colonial. La compartimentation de la société coloniale, la juxtaposition brutale de la ville moderne et des quartiers indigènes avec, d'un côté, la 'ville en dur, toute de pierre et de fer (...) illuminée, asphaltée, où les poubelles regorgent toujours de restes inconnus, jamais vus, même pas rêvés' et d'un autre côté, 'la médina (...) lieu mal famé, peuplé d'hommes mal famés, (où) on (...) naît n'importe où, où on meurt de n'importe quoi, (...) monde sans intervalles, (...) ville affamée, (...) ville accroupie, (...) ville à genoux, (...) ville vautrée', cette sorte de 'manichéisme', ce commencement d'Apartheid qui développe chez le colonisé des rêves de possession, un regard de luxure et l'envie irrépressible de 'prendre la place du colon', c'est déjà une violence silencieuse, suffisante en elle-même pour susciter la contre-violence. La géographie des lieux est en outre aggravée par le fonctionnement de ce 'monde coupé en deux' où 'la ligne de partage, la frontière ... est indiquée par les casernes et les postes de police' et où 'l'interlocuteur valable et institutionnel du colonisé, le porte-parole du colon et du régime d'oppression est le gendarme ou le soldat' (Fanon, 1961: 31-32).

Le mérite de Fanon est aussi d'avoir décrit la dialectique implacable qui, dans ce contexte de violence ambiante, objective, muette, inscrite dans la géographie même et dans le fonctionnement des institutions, provoque d'abord chez le colonisé une fuite dans l'imaginaire, qui se développe à travers toutes sortes de mythes terrifiants et de danses extatiques, voire parfois dans des conduites de suicide collectif, telles les luttes tribales, puis, le ramenant au réel un peu malgré lui, canalise cette violence anarchique dans une lutte de libération organisée et disciplinée. Fanon montre fort bien la valeur créatrice de cette dernière forme de violence, son effet unificateur en tant que ciment d'une nouvelle nation en voie de formation et, au niveau des individus, son effet désintoxicateur.

La description de Fanon se réfère à un modèle précis, celui de la décolonisation en Algérie. L'on peut être cependant tenté de transposer cette dialectique de la violence dans le contexte de la lutte pour la démocratie. Les analogies ne manquent pas, même s'il faut convenir qu'au départ, la violence

oppressive, l'exclusion vécue comme intolérable, se manifeste, ici, autrement qu'à travers le plan d'occupation et les contrastes architecturaux de l'espace disponible. L'on pourrait s'attendre, idéalement parlant, à ce que l'insolence d'un pouvoir oligarchique, verrouillant savamment à son propre profit tout le système politique et économique, suscite le même type de révolte et déclenche la même dialectique.

L'histoire contemporaine montre qu'en fait, les choses se passent autrement. Des exemples existent de luttes de libération armées dirigées contre l'autoritarisme et la dictature. Certains paraissent réussir, mais l'on constate, à terme, que le régime mis en place dégénère à son tour et pose les mêmes problèmes sous d'autres formes. D'autres, par contre, s'enlisent d'emblée et conduisent très vite à un fractionnement extrême de la rébellion et à la formation de groupes rivaux qui se livrent entre eux une guerre sans merci. La Somalie et le Libéria illustrent bien ce cas de figure. L'échec est ici évident et oblige à interroger les limites de l'approche choisie, les conditions de validité de la violence comme moyen de combattre la dictature et d'imposer le passage à la démocratie.

3 – Les 'transitions démocratiques'

Dans ce contexte précis, les expériences récentes de démocratisation réussie revêtent une importance capitale. Ce qui frappe d'abord dans ces expériences, c'est que dans les phases décisives, le signal du changement est donné, le plus souvent, par le sommet. C'est Gorbatchev qui décide, en Union soviétique, d'instituer un nouveau mode de gestion de la chose publique, la *Perestroïka*. L'exigence de transparence (*glasnost*) fièrement revendiquée comme un des postulats de cette nouvelle politique, atteste ouvertement que les chemins suivis jusque là étaient obscurs et les méthodes, d'une opacité dont ne peuvent plus désormais s'accommoder ni la conscience des masses, ni celle des dirigeants. Une telle rectification reprend à sa manière et approfondit le mouvement de déstalinisation amorcé une trentaine d'années plus tôt, en 1956, par le rapport Kroutchev.

Du fait de l'implication du pouvoir lui-même dans le processus de démocratisation, celui-ci donne l'impression de se développer avec une étonnante facilité. Une fois engagé en Union soviétique ce que d'aucuns ont appelé la 'révolution au sommet' (Haug, 1989, 1990), les États satellites ne pouvaient plus résister bien longtemps à la pression populaire. *Solidarnosc* triomphe en Pologne, le mur de Berlin s'écroule en novembre 1989 avec une soudaineté déconcertante.

En Afrique, le même phénomène se produit sous d'autres formes. A la pression des masses répond, dans tous les cas de démocratisation réussie, la disponibilité d'un Pouvoir de plus en plus conscient que rien ne peut plus continuer comme avant. Des virages importants sont ainsi négociés, sans cette épreuve de force qui, dans le scénario classique, eût été seule décisive.⁵ On

réalise une importante économie de violence, la plus grande économie possible dans les circonstances données, sans pour autant renoncer aux profonds changements qualitatifs, voire aux bouleversements institutionnels souhaités.

Ces bouleversements sont consacrés par une réforme constitutionnelle, donc consignés dans un texte juridique. Un tel texte, en tant que produit du langage, pourrait paraître un enjeu bien dérisoire. Mais il faut savoir regarder au-delà du simple texte, vers ce que ce texte désigne ou institue. Une perception étroitement juridique des choses ne peut qu'appauvrir l'événement et occulter la dynamique des forces sociales, dont le droit n'est qu'une expression temporaire. Ainsi, le principe 'un homme, une voix', peut paraître d'une simplicité déconcertante. Il aura pourtant fallu, pour l'imposer en Afrique du sud, des luttes longues et acharnées, où des milliers d'hommes et de femmes devaient laisser leur peau.

Dans ce processus de démocratisation, on peut distinguer *grosso modo*, en Afrique, deux cas de figure: ceux où la réforme constitutionnelle fait suite à une conférence nationale, et ceux où elle advient sans une telle conférence. Le premier cas de figure est illustré, entre autres, par le Bénin, le Niger, le Mali, Madagascar, le second par le Cap-Vert, Sao-Tomé & Principe, le Malawi, la Zambie, l'Afrique du sud.

Quelle est, au fond, la différence entre ces deux modèles? En quoi consiste une conférence nationale, et comment opère-t-elle? Quels en sont les conditions de succès, les écueils, les formes de dérapage? Comment expliquer qu'elle ait réussi dans certains pays et pas dans d'autres? Pourquoi a-t-elle été nécessaire dans les pays du premier groupe et pas dans ceux du second groupe? Pourquoi eût-elle même été impensable dans un pays comme l'Afrique du sud? Quelle est l'originalité du 'compromis historique' conclu entre les formations politiques sud-africaines et auquel on doit aujourd'hui le démantèlement progressif de l'Apartheid?

En répondant à ces questions, on ne pourra manquer d'attirer l'attention sur l'originalité, parmi tous les mécanismes qui ont permis jusqu'ici le passage à la démocratie, d'un mécanisme où l'on ne peut s'empêcher de voir une invention récente: la conférence nationale.

4 – La conférence nationale

Ce phénomène, on le sait, a un lieu et une date de naissance: le Bénin de 1989-1990. Mais tel en a été le retentissement que bientôt, l'organisation d'une conférence nationale est devenue l'une des revendications majeures des démocrates en lutte un peu partout en Afrique. Certains pays ont fait l'expérience dans des conditions parfois très différentes et avec des résultats variables: Gabon, Congo, Togo, Niger, Mali, Zaïre, Madagascar, Tchad. Dans d'autres, l'idée même d'une telle conférence paraît aux dirigeants en place une menace inacceptable à laquelle ils s'opposent résolument, tandis que des voix se sont élevées, comme au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et même dans

des pays non francophones comme le Nigeria, le Kenya, la Guinée-Bissau, pour en réclamer une (Bourgi, 1991; Kpatinde, 1991a, 1991b; Monkotan, 1991; Hountondji, 1991; Eboussi-Boulaga, 1993).

C'est qu'une conférence nationale est perçue comme l'occasion unique, pour des hommes et des femmes longtemps étouffés, de prendre enfin la parole pour dire ce qu'ils ont à dire, révéler tout le mal qu'ils ont subi et dont ils étaient seuls, jusque là, à garder le secret, imposer aux puissants du jour un commencement de transparence.

La conférence nationale est un débat national dont l'enjeu est de définir la manière dont un pays veut être gouverné. Elle ouvre une grande 'palabre', qui donne à chaque couche de la population, à chaque groupe organisé, qu'il soit politique, économique, religieux ou autre, ainsi qu'aux détenteurs du pouvoir eux-mêmes, l'occasion d'une appréciation critique de la gestion passée et en cours, en vue d'arrêter de manière consensuelle de nouvelles orientations. Grâce aux moyens modernes de communication (radio et télévision), la discussion est retransmise en direct depuis la salle de conférence, ce qui permet d'y associer tout le pays.

La conférence nationale est ainsi la forme de consultation la plus proche possible d'un rassemblement de toute la nation, c'est-à-dire de ce qu'était l'agora dans la vieille Athènes ou l'assemblée de village dans l'Afrique précoloniale. C'est la seule forme possible de démocratie directe dans un contexte moderne où la taille de la population, qui atteint plusieurs millions, exclut la participation physique de tous les citoyens, mais où les moyens modernes de communication leur offrent la possibilité de suivre les travaux et par conséquent d'exercer, entre les sessions, le même type de pression sur leurs mandataires.

La conférence nationale est une occurrence unique, extraordinaire (au sens propre), destinée à permettre l'invention collective de solutions appropriées à une crise jugée exceptionnelle. Dès qu'elle se réunit, elle suspend les activités habituelles et le fonctionnement normal des institutions:

Durant les conférences nationales, tout s'est arrêté, a été interrompu pour écouter les récits poignants, entendre l'écho de la voix des tortures, la litanie des meurtres et assassinats, des extorsions de la substance vitale d'hommes vulnérables et sans défense (...). Dire l'innommable, entendre l'inouï, afin que jamais plus cela n'arrive (...). Le recours à l'arrêt de tout pour faire place aux histoires de souffrance, pour nommer l'innommable et en faire le point de départ de la reconstruction ou mieux de la fondation d'une communauté politique, telle me paraît la révélation décisive de l'expérience de ces assises sans pareil (Eboussi-Boulaga, 1993: 25).

La conférence nationale rompt la monotonie des travaux et des jours. Elle est vécue comme une fête: fête du langage, prise de parole, explosion d'un verbe longtemps contenu et comprimé, rupture des digues (Hountondji, 1991).

Outre la fête ainsi comprise, on peut aussi faire appel, pour bien comprendre et interpréter le phénomène, aux modèles du jeu, de la thérapie, de la palabre et plus particulièrement de l'initiation:

L'initiation est la perte de toutes les illusions, de la confiance illusoire en des puissances tutélaires pour être livré à sa propre responsabilité et assumer le monde tel qu'il est en vérité (Eboussi-Boulaga, 1993: 158).

La conférence nationale ainsi comprise est une alternative à la guerre civile, alternative qui non seulement permet d'épargner les vies humaines, mais offre en outre aux dirigeants eux-mêmes, aux acteurs directs de la faillite de l'Etat, une porte de sortie honorable en leur donnant l'occasion d'une autocritique, courageuse ou tacite, qui les oblige à intérioriser leur défaite et garantit en contrepartie aux forces démocratiques, une victoire durable. Elle permet, de la sorte, une formidable économie de violence. Au lieu de s'entre-tuer, on se parle, on se dit les quatre vérités, et on discute. A la logique de la guerre se substitue, on l'a dit, celle de la palabre. Les États généraux de 1789 en France n'avaient pas d'autre but. La revendication de souveraineté, premier acte de presque toutes les conférences nationales (à part quelques rares exceptions comme celle du Gabon, qui avait été convoquée en hâte par un chef d'État soucieux de prendre les devants pour s'assurer le contrôle du processus), rappelle forcément à l'historien de la révolution française la phrase célèbre attribuée à Mirabeau:

Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.

La conférence nationale apparaît ainsi comme un acte de refondation collective: moment historique privilégié, où un peuple, assumant sa souveraineté, établit de façon consensuelle un nouveau contrat social. Triomphe du langage sur la violence, son succès dépend de la capacité de tous à surmonter les rancoeurs accumulées pour se regarder en face à nouveau et, de nouveau, se parler, en pratiquant les uns envers les autres la tolérance et le pardon.

III – Quelques Problèmes

D'immenses problèmes subsistent, cependant, qu'il serait vain de dissimuler. Voici des années que souffle sur l'Afrique le vent de la démocratisation. On le prenait pour un ouragan irrésistible, mais le recul du temps oblige à être plus nuancé. On peut aujourd'hui apprécier de manière plus équilibrée la portée et les limites de la conférence nationale, reconnaître à leur juste valeur les autres formes de transition démocratique et identifier dans leur plus grande généralité, par-delà la différence des mécanismes et des procédures, les difficultés du passage à la démocratie. On ne mentionnera ici que quelques-uns de ces problèmes.

D'abord, il est clair que dans plusieurs pays, la conférence nationale a essuyé un échec lamentable. 'Échec' désigne ici la situation où l'alternance souhaitée n'a pas eu lieu, et où le même pouvoir reste en place et continue d'imposer sa loi au-delà de l'explosion verbale et du grand défoulement collectif. Les raisons de cet échec sont multiples. Elles peuvent provenir d'un refus de coopération des

pouvoirs en place, ou au contraire d'une manipulation.⁶ Dans d'autres cas, le processus est couronné par un succès temporaire: des élections libres sont organisées conformément à la nouvelle constitution, au terme de la période de transition qui fait suite à la conférence nationale, mais sitôt après, les vaincus du scrutin, qui n'acceptent pas leur défaite, organisent une agitation qui peut aller jusqu'à la guerre civile.⁷ Parfois, quand ces élections surviennent au cours d'une trêve censée mettre fin à une guerre civile meurtrière, les mauvais perdants reprennent les armes.⁸

D'autres fois encore, c'est le Pouvoir lui-même qui, forcé d'organiser des élections pour améliorer ou préserver son image de marque, recourt à une fraude massive pour assurer sa propre réélection ou, lorsqu'il est battu malgré ces fraudes, recourt à l'intimidation pour proclamer sa victoire aux yeux du monde – avec parfois, le soutien diplomatique discret ou tapageur de certaines puissances du monde dit libre.⁹

Enfin, même dans les pays où la règle de l'alternance est acceptée par tous, rien n'indique que les nouvelles institutions ne puissent pas être remises en cause et qu'on ait atteint le point de non-retour.¹⁰ D'une manière générale, il devient de plus en plus clair que la démocratisation, loin d'avoir résolu, comme par magie, tous les problèmes, fonctionne au contraire comme un révélateur des immenses problèmes politiques économiques, sociaux, culturels et autres jusque là inaperçus ou occultés par l'autoritarisme ambiant.

De tels constats autorisent, au minimum, les interrogations et enseignements suivants.

Premièrement, si la conférence nationale est un moyen d'économiser la violence en la canalisant dans les mots, si elle consiste, en son principe, à recourir au dialogue plutôt qu'à la force, l'on ne doit pas ignorer que le langage lui-même abrite une violence qu'il faut savoir, pour ainsi dire, doser, réguler, optimiser, en la portant au juste niveau nécessaire pour rendre possible un dialogue franc et direct, mais en veillant à ne pas dépasser ce niveau, sous peine de voir l'adversaire – le pouvoir tyrannique dont on veut se libérer – se cabrer sur ses positions. L'avertissement de C. Monga prend ici tout son sens: il y a un 'seuil d'efficacité du désordre' au-delà duquel la colère devient suicidaire (Monga, 1994). Une des causes de l'échec de certaines conférences nationales est probablement de n'avoir pas tenu suffisamment compte de cette contrainte pour se discipliner elles-mêmes et résister par exemple à la tentation de s'ériger en tribunaux, d'avoir cru un peu trop vite au pouvoir des mots, des simples mots. La question, cependant, est celle-ci: dans cette nécessaire gestion de la violence, dans cette autorégulation du défolement, comment déterminer, à chaque fois, la juste mesure, le 'seuil d'efficacité', le degré optimal de subversion?

Deuxièmement, comment mettre fin à la tentation permanente de la tricherie et du trucage, qui banalisent les consultations électorales et les réduisent à de simples procédés techniques, des moyens parmi d'autres d'accéder ou de se

maintenir au pouvoir, des outils adaptables et manipulables à volonté? Comment enraciner dans les esprits le respect de la décision populaire? Comment imposer, par-delà le cynisme des pouvoirs, cette sorte de sacralisation de la volonté générale, nécessaire pour une culture démocratique? Autre versant de la même question, comment faire en sorte que, toutes les conditions de transparence étant réunies, les perdants d'une consultation électorale soient toujours beaux joueurs et acceptent de bon cœur le verdict des urnes?

Troisièmement, à quelles conditions les processus en cours peuvent-ils devenir irréversibles, ou à tout le moins – puisqu'aucun processus n'est jamais tout à fait irréversible dans l'histoire tumultueuse des hommes¹¹ – suffisamment avancés, suffisamment solides pour avoir le maximum de chances de perdurer? A quelles conditions la démocratisation peut-elle, en Afrique, approcher au maximum, faute de pouvoir l'atteindre définitivement, le point de non-retour?

Il est clair en effet qu'au-delà de la réforme constitutionnelle et des institutions nouvelles qui garantissent formellement l'égalité des droits, les libertés du citoyen et la séparation des pouvoirs au sein de l'État, au-delà du pluralisme de la presse et des partis politiques, au-delà des dispositions officielles qui définissent le statut de l'armée et, souvent avec le soutien actif de la fraction loyaliste de cette armée, la remettent à sa place après tant d'années d'intrusion dans l'arène politique, les nouveaux principes ne seront respectés que s'ils s'enracinent progressivement dans la culture collective, s'ils sont pris en charge et défendus par la société civile elle-même (Dossoumon, 1994).

La grande affaire aujourd'hui, la tâche incontournable est donc de promouvoir une authentique culture démocratique. Il faut, à cet effet, commencer par renforcer la société civile en développant au sein des populations le courage et l'esprit de responsabilité, l'habitude de défendre leurs droits, individuellement et collectivement, lorsque ceux-ci sont menacés, mais aussi d'accepter leurs obligations et les conséquences de leurs actes, l'habitude de réagir ensemble et de se solidariser sur la base d'activités productrices communes et d'intérêts communs, et pas seulement pour la conquête du pouvoir.

Or, au lieu de cette vigilance collective, de cette mobilisation permanente autour des principes, ce qu'on observe aujourd'hui, une fois passée la ferveur de la lutte contre la dictature et pour la réforme constitutionnelle, c'est, un peu partout, la prolifération des partis et autres formations organisées pour la conquête du pouvoir, le développement rapide d'une société de partisans excluant toute neutralité et toute capacité de jugement objectif, un déficit chronique de réflexion et d'analyse, aussi bien dans le camp du pouvoir que dans le camp des opposants, l'agitation électorale permanente avec son cortège de mensonges, de marchandages et de calculs sordides, la généralisation de la corruption et de l'achat des consciences, en un mot le triomphe de la petite politique, c'est-à-dire de la politique politicienne par opposition à la grande politique, celle de la conférence nationale, marquée par

l'irruption de l'éthique dans le champ des questions relatives à la gestion de la société.

Ce qu'on observe, c'est l'abandon progressif d'une des exigences cardinales des conférences nationales, l'exigence de moralisation de la vie publique. Les violations les plus criardes des droits de la personne ont sans doute, dans un certain nombre de pays, régressé. On ne liquide plus physiquement, on ne torture plus, on se vante même, à l'occasion, de ne pas avoir sous les verrous un seul prisonnier politique. Mais l'arbitraire n'a pas pour autant disparu, pas plus que les petites exactions quotidiennes, les abus de tous genres devenus, au fil des ans, la pratique habituelle de tous ceux qui détenaient, aux différents échelons, une parcelle du pouvoir d'État, et qui se voyaient confortés jusque-là par la passivité des victimes.

Ce qu'on observe, c'est le développement d'un syndicalisme fortement corporatiste, s'acharnant à défendre des intérêts sectoriels et peu soucieux de la rationalité globale du système;¹² et inversement, du côté du Pouvoir, l'autosatisfaction béate du technocrate sûr de ses chiffres, percevant l'univers à travers les oeillères de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, tenant pour rien la souveraineté nationale et l'exigence d'autonomie collective.

Ce qu'on observe par-dessus tout, c'est l'absence d'une opinion publique structurée, forte, tenace, capable non seulement de s'émouvoir de façon épisodique devant tel ou tel scandale dénoncé par la presse, mais d'organiser de manière suivie et cohérente une pression collective sur les pouvoirs pour arracher les changements nécessaires. Concrètement, le scandale du 'Watergate' aux États-Unis a coûté à Nixon son second mandat présidentiel. En France, le scandale des diamants de Bokassa a aussi coûté à Giscard d'Estaing sa réélection. Là-bas, dans les vieilles démocraties, l'opinion publique sanctionne et dissuade les dirigeants d'abuser de leur pouvoir. Sans doute trouve-t-on encore cet effet dissuasif bien insuffisant, mais au moins a-t-il le mérite d'exister. Ici par contre, la fièvre retombe très vite, l'émotion passe au bout de quelques jours, et tout continue comme avant. Tout le monde se résigne: qui a jamais eu raison d'un État?

C'est cette résignation collective qu'il faudrait secouer; c'est à cette passivité qu'il faudrait s'attaquer si l'on veut, à terme, faire triompher le raisonnable sur le déraisonnable et imposer l'État de droit au quotidien. Renforcer la société civile, c'est faire en sorte que l'homme (ou la femme) ordinaire n'accepte plus n'importe quoi, mais réapprenne à dire non avec détermination et esprit de suite. C'est construire l'opinion publique en maintenant constamment en éveil la capacité d'indignation et de refus, le sens de la responsabilité et l'exigence collective, l'aptitude du groupe à se prendre en charge et à faire sa propre histoire.

Conclusion

Pour conclure en deux mots, notre époque redécouvre les vertus de la non-violence. Le coût de la violence paraît si élevé que l'on s'accorde désormais à vouloir en faire au maximum l'économie. Au Sud comme à l'Est, les processus de démocratisation se sont développés avec une facilité surprenante, par une sorte d'hara-kiri des oligarchies au pouvoir, ou à tout le moins, avec leur consentement. L'Afrique noire a inventé, dans ce contexte, un mécanisme original: la conférence nationale souveraine qui, grâce à un certain usage du langage, fonctionne comme une alternative à la violence ou, plus exactement, comme un certain traitement de la violence, un exutoire qui permet de la canaliser de façon optimale, de la réguler, de la maîtriser en explorant, au-delà des risques d'autodestruction collective, toutes les voies du consensus.¹³

Le succès de l'expérience béninoise est peut-être dû en partie, comme certains l'ont observé, à l'effet de surprise d'un événement dont le régime en place ne pouvait prévoir la portée. Dans d'autres contrées, les dictatures régnautes, averties des risques, ont pu organiser efficacement la résistance. La conférence nationale n'en constitue pas moins, par rapport au scénario classique qui privilégiait la violence, une alternative originale, un modèle de résolution des conflits qui peut être appliqué avec plus ou moins de bonheur, avec plus ou moins de succès.

La violence n'est pas pour autant supprimée ni définitivement jugulée. D'abord il faut rendre justice aux nombreuses victimes de l'oppression, aux innombrables martyrs de la liberté dont le sacrifice a rendu possible, au fil des ans, le sursaut collectif qui devait conduire à une réhabilitation de la non-violence.

En outre, la démocratisation ne saurait par elle-même résoudre les immenses problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels et autres auxquels est confrontée la société. Elle fonctionne au contraire, dans les meilleurs des cas, comme un révélateur de ces problèmes longtemps occultés par l'autocratie régnaute. Elle ne saurait non plus enrayer du jour au lendemain cette violence silencieuse, cette arrogance, ce cynisme qui empoisonnent la vie quotidienne et imposent aux honnêtes gens, jour après jour, la loi de la jungle.

Enfin, il ne faut point trop tôt crier victoire. Rien n'est jamais définitivement gagné. Les conquêtes de la liberté peuvent être, à tout moment, remises en cause. Une fois instituée, la démocratie a besoin d'être consolidée. Et pour y parvenir, l'on a encore besoin de recourir à la force. Les rôles sont cependant, ici, inversés. Le langage n'est plus au service d'une violence sauvage, comme dans la langue de bois, c'est plutôt la force, une force intelligente et organisée, qui se met au service du langage, c'est-à-dire du bon droit.

Il faut donc pouvoir, dans chaque contexte historique, reconnaître le juste et le bien; discerner, au milieu du brouhaha général où les contre-valeurs les plus grossières sont présentées comme des valeurs, et où les courtisans de tous bords

acquiescent en chœur, les voix du silence qui indiquent clairement, à tous ceux qui savent encore entendre, les sentiers de l'avenir.

Notes

1. 'Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe' (Rousseau, 1973: 22).
2. On reprend partiellement dans cette section des éléments: d'une communication présentée au cours d'un colloque de la Société turque de philosophie à Ankara, pendant l'été 1993, et publiée sous le titre: 'Speech and violence: national conferences and the struggle for human rights in Africa' (cf. Ioanna Kuçuradi, ed., *The idea and documents of human rights*, Ankara, 1995: 123 - 135); et d'une étude préparée pour l'UNESCO en 1995 sous le titre: 'Processus démocratiques et enseignement philosophique en Afrique', dont un extrait a été publié dans Roger-Pol Droit (dir. pub.), *Philosophie et démocratie dans le monde*, Paris, Le livre de poche / éditions de l'UNESCO, 1995: 123-126
3. Il n'est pas jusqu'à la presse de gauche qui n'ait pratiqué cette lecture biaisée des faits. Ainsi Stephen Smith écrit-il dans *Libération*: "Paris fait la réforme à Cotonou" (Smith, 1990). Les préjugés ont la vie dure, même dans les milieux dits de gauche. La plaisanterie sur la *paristroïka*, par contre, surprend moins, venant d'un officieux reconnu de droite, *La lettre du continent*. Au-delà du Bénin, de telles appréciations visent indirectement toute l'Afrique francophone et montrent, une fois de plus, combien est enracinée en France, dans les milieux politiques de tous bords, la croyance à l'inertie de l'Afrique, l'idée que le mouvement ne peut venir que de l'extérieur, et plus précisément de l'ancienne métropole. Dans le cas d'espèce, cependant, l'observation des faits montre qu'en réalité, chaque fois que Paris faisait pression pour une libéralisation du régime, c'était toujours en reprenant à son compte et en amplifiant, au besoin, quelques-unes des alternatives proposées par les organisations démocratiques locales pour sortir de la crise. Par exemple, l'idée d'organiser un grand forum de concertation nationale (la future conférence nationale) a d'abord été proposée par le Syndicat national de l'Enseignement supérieur (SNES) dès août 1989, à l'issue de son congrès extraordinaire, avant d'être reprise dans des téléx reçus de Paris par l'Ambassadeur de France au Bénin le 6 décembre 1989, téléx dont ce dernier communique aussitôt la teneur au cabinet du Président Kérékou. Les mêmes messages suggèrent au pouvoir béninois une 'séparation du Parti et de l'État', expression qui reprend textuellement une exigence du même congrès consignée en toutes lettres dans sa déclaration de politique générale. Les dates sont ici importantes. Les 6 et 7 décembre 1989, une session conjointe des plus hautes instances politiques du pays (comité central, bureau de l'Assemblée nationale et gouvernement) devait en effet prendre précisément ces décisions. On trouvera dans un ouvrage récent d'Azize Adamon le détail de l'entretien entre l'Ambassadeur de France et le directeur de cabinet du chef de l'État béninois. L'auteur paraît cependant ignorer les importantes résolutions du SNES, que l'Ambassade de France, par contre, connaissait forcément (Adamon, 1995: 22-25).

4. Les temps on bien changé depuis l'époque où les média officiels du Zaïre montraient dans les années soixante-dix, avant chaque journal télévisé, le 'guide' Mobutu Sese Seko descendant du ciel dans un halo de nuages. L'excès de misère, le dépit face aux abus finissent toujours par balayer les mythes les plus tenaces. Pour une analyse des origines de la conférence nationale béninoise, on lira avec intérêt les commentaires de P. Hountondji (1990, 1991).
5. Dans une communication présentée au cours d'un colloque organisé à Port-au-Prince, en Haïti, en été 1995 sur 'Les transitions démocratiques', Yves Bénot met en cause l'idée même d'une 'transition démocratique', aujourd'hui très en vogue, et invite à réhabiliter celle de révolution démocratique, c'est-à-dire de rupture. Il faut savoir gré à Yves Bénot d'ouvrir ainsi un débat conceptuel qu'on a eu trop tendance, jusqu'ici, à escamoter. Toutefois, l'expérience contemporaine oblige à relativiser, précisément, l'idée de révolution, en faisant apparaître, d'une part, le rôle actif que peuvent jouer, dans certaines conditions déterminées, les pouvoirs en place eux-mêmes dans le processus du changement, et d'autre part l'inachèvement de tout processus de ce genre, les continuités réelles derrière les ruptures apparentes, et la menace permanente d'un retour en arrière.
6. Refus de coopération comme au Togo, où le chef de l'État n'a jamais accepté de reconnaître l'autorité de la conférence et sa revendication de souveraineté. Manipulation comme au Zaïre où, pendant les préparatifs de la conférence, le Pouvoir aurait, semble-t-il, suscité et financé la création d'une multitude de partis à sa dévotion, dont les délégués devaient lui apporter leur soutien pendant les débats ou constituer, à l'occasion, une force de blocage; ou comme au Gabon, où la conférence a été convoquée en hâte et dans la précipitation, par un Pouvoir préoccupé de devancer les événements et de 'couper l'herbe sous les pieds' aux démocrates en lutte.
7. C'est le cas, par exemple, au Congo, où une conférence nationale-fleuve avait, malgré ses dérapages et ses excès, permis d'ouvrir, et de conduire à terme, une transition somme toute correcte, puis d'organiser des élections libres.
8. Ce fut le cas en 1994 en Angola où l'UNITA a cru devoir, après le premier tour d'un scrutin qui le donnait perdant, reprendre les armes pour empêcher l'organisation d'un second tour.
9. On sait ce qu'il en est, à cet égard, de la réélection des Présidents du Gabon en 1993, et du Togo en 1994. On sait aussi les graves accusations de fraude formulées à l'encontre du Pouvoir par l'opposition sénégalaise, accusations non éclaircies à ce jour et qui ne le seront probablement jamais, dès lors qu'est désormais en place un système original de co-gestion, qui associe l'opposition à l'exercice du pouvoir, dans un gouvernement de large union nationale (Eza, 1995, Fall & Sow, 1994).
10. Au moment même où nous terminons cet article, les événements de Sao-Tomé et Principe, où une junte militaire a pu renverser le Président démocratiquement élu et garder le pouvoir pendant une bonne semaine avant de se retirer sous la pression internationale, sont venus rappeler l'extrême fragilité des nouveaux régimes.
11. On sait avec quel optimisme naïf un certain discours marxiste, se faisant volontiers prophétique, croyait pouvoir indiquer le 'sens de l'histoire'. Sur cette question essentielle, on lira avec intérêt la réflexion d'un marxiste critique, Pierre Raymond, *La résistible fatalité de l'histoire*, et celle, plus récente, de François Furet, *Le passé d'une illusion* (Raymond, 1982; Furet, 1995).

12. Au Bénin, sous la transition, les syndicats ont longtemps trouvé non seulement surprenant, mais saugrenu et proprement inadmissible, que l'Etat-employeur veuille défalquer sur les salaires, les jours de grève des fonctionnaires. Il aura fallu de longues querelles pour faire admettre progressivement que, si l'état de droit exclut définitivement la chasse aux sorcières, les sévices et autres formes de persécution auxquelles s'exposaient jusque là les dirigeants syndicalistes, le droit de grève ne doit pas pour autant être interprété comme un droit à un supplément de congés payés. Restait cependant, une fois admis ce principe, à l'appliquer en toute rigueur. Les mécanismes nécessaires à cet effet ne sont toujours pas en place depuis cinq ans, et l'État, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, ne s'est toujours pas donné, à ce jour, les moyens de sa politique.
13. Septembre 1995. La raison paraît enfin prévaloir au Libéria. Les chefs de factions, sous la pression d'une population lassée par six années de guerre, et sous la pression de la communauté internationale, acceptent de collaborer au sein d'un même Conseil d'État chargé de gouverner le pays pendant un an, de désarmer les milices et d'organiser des élections libres. Peut-être sommes-nous enfin au bout du tunnel. Si cet espoir était confirmé, la violence aura au moins servi à quelque chose. On ne prouvera jamais, cependant, qu'elle était au départ l'unique voie possible, du moins sous la forme et avec l'ampleur qu'elle a prises, et il reste à craindre qu'elle n'agisse désormais comme un ver dans le fruit, comme le péché originel qui entache et empoisonne, de l'intérieur, l'effort de construction d'un état de droit. Il faut espérer qu'au Libéria, la société civile sera assez forte pour imposer sa volonté à mesure que surgiront les problèmes concrets liés à la consolidation de la paix et à la gestion de la cité, comme elle a su l'imposer pour mettre fin à la guerre.

Références bibliographiques

- Adamon, Afize D. 1995. *Le renouveau démocratique au Bénin: la conférence nationale des forces vives et la période de transition*, Paris, L'Harmattan, 223 p.
- Beaudet, Pierre. 1991. *Les grandes mutations de l'Apartheid*, Paris, L'Harmattan, 199 p.
- Bourgi, Albert. 1991. 'Les états généraux de la démocratie', *Jeune Afrique* (Paris), 1591 : 26-27.
- Dossoumon, Samson. 1994. 'Sociétés africaines et démocratie', in Pierre Salmon (éd.), 1994: 40-54.
- Eboussi-Boulaga, Fabien. 1993. *Les conférences nationales en Afrique noire: une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 229 p.
- Eza, Mireille. 1995. 'Alternance ou co-gestion: nouvelle équation politique en Afrique', *Démocraties africaines* (Dakar), hors série, 1 (mai): 33-36
- Fall, Babacar & Abdoul Sow. 1994. 'Le Sénégal, un État de droit: quelle évaluation critique?' in Pierre Salmon (éd.) 1994, *Processus démocratique en Afrique: impact et perspectives*, Bruxelles, ULB/CERI: 101-109.
- Fanon, Franz. 1961. *Les damnés de la terre*, préface de Jean-Paul Sartre, Paris, Maspero, 243 p.

- Furet, François. 1995. *Le passé d'une illusion: essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*, Paris, R. Laffont/Calmann-Lévy, 580 p.
- Guinée (Parti-Etat de). 1978. *L'Afrique en marche. Sous-thème nE 2: Des droits des peuples aux droits de l'homme*, Conakry, 56 p.
- Haug, Wolfgang Fritz. 1989. *Gorbatshow. Versuch über den Zusammenhang seiner Gedanken*, Berlin, Argument-Verlag, 478 p.
- 1990. *Versuch beim täglichen Verlieren des Bodens unter den Füßen neuen Grund zu gewinnen. Das Perestrojka-Journal*, Berlin, Argument-Verlag, 510 p.
- Hountondji, Paulin J. 1985. 'Domination and common values', in *Common values for humankind? A colloquium*, Bruxelles: 67-70.
- 1990. 'Vaincre la peur', *L'opinion* (Cotonou), 1: 1, 12.
- 1991. 'Les lendemains de fête: sens et limites du modèle béninois', *L'opinion* (Cotonou), 22:5, 7, 14 et 23: 5.
- Kpatinde, Francis. 1991a. 'Au commencement était le Bénin', *Jeune Afrique*, 1591: 19-20
- 1991b. 'Gabon: détournement', *Jeune Afrique* (Paris), 1591: 20-21.
- Marcuse, Herbert. 1968. *L'homme unidimensionnel: essai sur l'idéologie de la société industrielle*, Paris, Minuit.
- Mbembe, Achille. 1988. *Afriques indociles: christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala.
- Monga, Célestin. 1994. *Anthropologie de la colère: société civile et démocratie en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 167 p.
- Monkotan, Jean-Baptiste Kuassi. 1991. 'Une nouvelle voie d'accès au pluralisme politique: la conférence nationale souveraine', *Afrique 2000*, 7: 41-53
- Raymond, Pierre. 1982. *La résistible fatalité de l'histoire*, Paris, J. E. Hallier / Albin Michel, 163 p.
- Rousseau, Jean-Jacques. 1973. *Du contrat social*, Paris, Larousse, 160 p.
- Salmon, Pierre (éd). 1994. *Processus démocratique en Afrique: impact et perspectives*. Actes du colloque international, Cotonou, 11-14 avril 1994, Bruxelles, ULB/CERI, 128 p.
- Schraeder, Peter J. 1995. 'Plus ça change, plus c'est la même chose!: African ruling elites and the challenges of democratisation', *Démocraties africaines* (Dakar), hors série, 1: 8-15.
- Smith, Stephen. 1990. 'Paris fait la réforme à Cotonou', *Libération* (Paris), 17-18 mars.
- Toulabor, Comi. 1981. 'Jeux de mots, jeux de vilains: lexique de la dérision politique au Togo', *Politique africaine*, 3: 55-71.

Paulin J. Hountondji
 Université nationale du Bénin